

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 29 janvier 2025 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

39



Nombre de membres présents :

31



Nombre de membres ayant donné procuration :

8

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 29 janvier à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :



Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG

Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE

M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM

Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLSHEIM

M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM

M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM

Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM

M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER

M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM

Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM

M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG

Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG

Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH

M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH

M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS



Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE

M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE

M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER

M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT

M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU

M. Alain FERRY, Maire de WISCHES



Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER

M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM

M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM

M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM

M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM

M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM

Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT

M. Yves JUNG, Maire de WANGEN

M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL

M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

REÇU le

04 FEV. 2025

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

MEMBRES REPRESENTES :

M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Sébastien JACOB, ayant donné procuration à M. Laurent FURST
M. Emile FLUCK, ayant donné procuration à M. André WOOCK
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Thierry SIEFFER
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. François JEHL
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel FISCHER
Mme Michèle ESCHLIMANN, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELÖNNÉ

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - RECTIFICATIF - ATTRIBUTION MARCHE SERVICE DE COVOITURAGE

N° 2025-281 PETR

EXPOSE

Lors de sa séance du 27 novembre 2024, le PETR a décidé de poursuivre le partenariat avec la société Karos, jusque fin 2025, sur la base de l'offre qui a été négociée comme suit :

- ✓ 16 270 € HT pour la solution Karos Territoire et accompagnement
- ✓ + commission aux trajets à 0,60€ HT plafonnés à 4 000€HT
- ✓ + subvention trajet passager de 1€ plafonnés à 10 830€ TTC,

Toutefois une erreur matérielle entache la délibération dans le libellé de la décision.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU les statuts du PETR ;

VU la convention relative à une prestation de service pour la gestion d'une plateforme de covoiturage à l'échelle du PETR signée entre le PETR Bruche Mossig et ses trois communautés de communes membres le 10 avril 2024 ;

CONSIDERANT le bon développement du service de covoiturage avec l'application Karos ;

CONSIDERANT l'intérêt général à poursuivre la politique de développement du covoiturage sur le territoire ;

VU l'offre obtenue auprès de la société Karos après négociations ;

CONSIDERANT l'erreur matérielle entachant la délibération n°2024-277-PETR relative à la poursuite du partenariat avec la société Karos ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**A l'unanimité
décide**

d'adopter une délibération rectificative de la délibération n°2024-277-PETR relative à la poursuite du partenariat avec la société Karos, comme suit,

charge

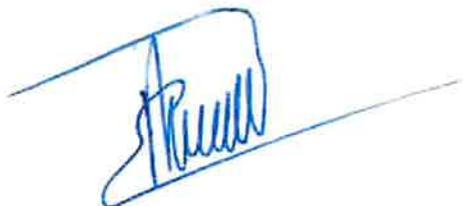
le Président :

- de passer un marché avec la société Karos pour assurer la poursuite de St'hopla pour la période du 30/01/2025 au 31/12/2025, sur la base de l'offre financière obtenue, pour un budget maximum détaillé comme suit :
 - ✓ 16 270 € HT pour la solution Karos Territoire et accompagnement
 - ✓ + commission aux trajets à 0,60€ HT plafonnés à 4 000€HT
 - ✓ + subvention trajet passager de 1€ plafonnés à 10 830€ TTC
- et d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2025.

autorise

le Président à signer les documents y afférents.

Le Secrétaire de séance



Daniel ACKER

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 04/02/2025

Publié le : 06/02/2025

